

RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA LAAD

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement, de l'évaluation environnementale, sociale et de gouvernance effectuée, des risques recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Latin American Agribusiness Development Corp. (LAAD) est une société privée d'investissement et de développement dont la mission est de financer principalement des petites et moyennes entreprises agroalimentaires (PME agricoles) en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC ou la « région »). Cette transaction bilatérale contribuera à soutenir l'expansion et la disponibilité de solutions de financement pour les PME agricoles de la région.

Détails de la transaction

CONTREPARTIE	LAAD Americas N.V. Latin American Agribusiness Development Corp. (LAAD)
PAYS DE CONSTITUTION	Curaçao et États-Unis
RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS	Amérique latine et Caraïbes
DURÉE DU FINANCEMENT	5 ans
SECTEUR	Agroalimentaire, foresterie et chaînes de valeur connexes
CATÉGORIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	FI-2
PRODUIT FINANCIER	Financement par emprunt
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE FINDEV CANADA	Jusqu'à 40 M\$ US
DATE DE PUBLICATION	24 mars 2024
DATE DE SIGNATURE	18 juillet 2024
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE TRANSACTION	17 janvier 2025
ALIGNEMENT AVEC LES CRITÈRES 2X	Oui : critères Leadership, Emploi et Portefeuille

Résumé des impacts prévus sur le développement

La proposition de valeur sur le plan du développement est d'étendre la portée des services financiers offerts aux PME agricoles en ALC, y compris celles détenues ou dirigées par des femmes, afin de promouvoir la production alimentaire. La transaction devrait également soutenir les emplois dans les zones rurales et favoriser le développement économique local.

La théorie du changement ci-dessous illustre comment cette transaction contribuera aux objectifs d'impact sur le développement à long terme de FinDev Canada et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'ODD 5 « Égalité entre les sexes », l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » et l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».



DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS

- **Renforcer l'économie régionale grâce aux PME agricoles locales :** Le secteur agricole représente près de 8 % du produit intérieur brut de la région. LAAD répond aux besoins des entreprises agricoles locales en leur proposant des solutions de financement et en partageant ses connaissances techniques sur des solutions agricoles innovantes. Les PME agricoles sont ainsi en mesure d'optimiser leurs pratiques, de maximiser leur production et d'augmenter leurs revenus. À terme, LAAD facilite les exportations agricoles locales et génère des avantages économiques plus larges pour la région.
- **Soutenir l'emploi :** En aidant les PME agricoles, LAAD soutient les communautés agricoles dans toute la région en créant des emplois et des possibilités de revenus supplémentaires.



ACTION POUR LE CLIMAT ET LA NATURE

- **Déployer les pratiques intelligentes en matière de climat du secteur privé :** Conformément au cadre de financement vert de LAAD, cette transaction aidera à financer l'utilisation intelligente des terres, des mesures d'adaptation au changement climatique, des énergies renouvelables à petite échelle, la gestion efficace de l'énergie et des ressources, la réduction de gaz à effet de serre non liés à l'énergie, et la gestion des déchets et des eaux usées. LAAD aide également ses entreprises clientes à se conformer aux normes et certifications mondiales comme Global Good Agricultural Practice, Rainforest Alliance et Organic.



ÉGALITÉ DES GENRES

- **Soutenir les PME agricoles détenues ou dirigées par des femmes :** Au moins 30 % du produit sera investi dans des PME agricoles détenues ou dirigées par des femmes, catalysant ainsi leur accès au financement pour qu'elles puissent faire croître leur entreprise et contribuer à l'économie locale.
- **Soutenir des milieux de travail inclusifs :** En tant qu'investisseur intégrant les critères du Défi 2X, LAAD promeut un milieu de travail inclusif. Les femmes représentent 58 % des effectifs de LAAD et occupent 36 % des emplois agricoles fournis par les entreprises en portefeuille.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

L'examen a été réalisé conformément à la politique environnementale et sociale de FinDev Canada. L'équipe responsable de FinDev Canada considère que la transaction est de catégorie FI-2 en raison de la nature et de la taille du portefeuille de prêts de LAAD, qui est exposé à des risques environnementaux et sociaux généralement propres au site, largement réversibles et facilement traités par des mesures d'atténuation.

Il s'agit notamment de divers risques habituellement associés aux projets agro-industriels, tels que : i) les droits des travailleurs et les conditions de travail (y compris la violence et le harcèlement fondés sur le sexe, le travail des enfants et le travail forcé, la santé et la sécurité au travail); ii) la conformité aux règlements environnementaux et sociaux dans de nombreuses juridictions; iii) la prévention de la pollution et la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité; et iv) les droits des peuples autochtones. En outre, la situation politique dans les régions cibles de LAAD présente des risques contextuels accrus en ce qui concerne les droits de la personne, que ce soit les droits des travailleurs, la sécurité de la propriété foncière ou des préoccupations générales quant à la sécurité des populations locales.

L'évaluation des capacités de gestion environnementale et sociale de LAAD a été réalisée sur la base des normes de performance de la Société financière internationale (ou IFC) 1 – Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux, et 2 – Main-d'œuvre et conditions de travail. Les activités de diligence raisonnable ont consisté en des recherches d'antécédents, des vidéoconférences avec les représentants du client et un examen de la documentation environnementale et sociale.

Pour gérer les risques environnementaux et sociaux, LAAD a mis en place un système de gestion environnementale et sociale et ses politiques de ressources humaines sont généralement alignées sur les normes de performance applicables de l'IFC et comprennent des engagements de conformité aux lois du pays d'accueil.